

UNION DEPARTEMENTALE CGT DE PARIS

85 rue Charlot 75003 Paris

01 44 78 53 31

accueil@cgtparis.fr

Pour la CGT Paris, pas d'état de grâce pour Macron !

A l'occasion du prochain Conseil de Paris, la CGT Paris appelle les salarié.es, les retraité.es et les privé.es d'emploi à un rassemblement le mardi 6 juin à partir de 12h sur le parvis de l'Hôtel de ville. La CGT Paris n'entend pas se laisser imposer les régressions sociales portées par le programme Macron ainsi que l'austérité budgétaire imposée aux services publics. Elle entend au contraire porter l'exigence de nouveaux droits.

De concert, la Mairie de Paris et Emmanuel Macron poursuivent l'offensive menée contre les travailleur.euses. Plusieurs professions sont déjà en lutte : les salarié.es de TATI, la métallurgie, à la Poste, à EDF, à la RATP, dans les finances publiques, à la Petite Enfance... **Depuis de nombreux mois les services publics sont attaqués. L'Etat se décharge sur les collectivités territoriales de ses missions publiques.** De leurs côtés les directions des organismes sociaux (CAF, Pôle emploi, CPAM...) et des ex-entreprises nationales (EDF, Engie...) économisent en nombre de travailleur.euses et de locaux au seul profit des actionnaires.

Les réorganisations incessantes et les fermetures d'accueil de proximité rendent le service dû aux usager.ères moins pertinent et efficace. Quant aux agents, cela se traduit par une dégradation de leurs conditions de travail.

Les lois Macron, Rebsamen et El Khomri ont renforcé le pouvoir du patronat contre les salarié.es. Le nouveau Président ne veut pas en rester là : son ennemi n'est pas la finance, mais les travailleur.euses, les jeunes et les retraité.es, avec tous les droits acquis au cours de l'histoire. Rien ne doit être épargné : **salaires, garanties collectives, protection sociale, conditions de travail, indemnités chômage, Prud'hommes...** Macron veut aller vite pour éviter toute contestation sociale. Raison pour laquelle, il a pour projet de réformer le code du travail par ordonnances et pendant l'été !

La CGT revendique

- l'abrogation des lois Macron, Rebsamen et El Khomri ;
- le développement de tous les services publics parisiens, y compris la sauvegarde des accueils de proximité ;
- l'arrêt de la déréglementation horaire dans la capitale ;
- l'augmentation des salaires, des indemnités, des pensions et des minima sociaux ;
- le développement de l'emploi et la sécurité sociale professionnelle pour tou.tes ;
- la semaine des 32 heures.

Contact presse : Karl Ghazi : 06 81 36 04 59

Benoît Martin : 06 07 99 46 38

